



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS
Vendredi 21 octobre 2022

PROCES-VERBAL

1. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 17 juin 2022

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 17 juin 2022.

2. Budget rectificatif n°2-2022

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Par 20 voix pour et 3 voix contre :

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **24 972 ETPT** sous plafond et 9 475 ETPT hors plafond
- **4 186 558 953 €** en autorisations d'engagement dont :
 - **2 761 000 000 €** en personnel
 - **1 382 758 619 €** en fonctionnement, investissement non programmé
 - **42 800 334 €** en investissement programmé
- **4 146 826 497 €** de crédits de paiement
 - **2 761 000 000 €** en personnel
 - **1 304 337 588 €** en fonctionnement, investissement non programmé
 - **81 488 909 €** en investissement programmé
- **3 789 605 610 €** de prévisions de recettes
- **- 357 220 887 €** de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- **- 384 933 896 €** de variation de trésorerie
- **- 203 359 801,57 €** de résultat patrimonial
- **- 71 718 091,46 €** de capacité d'autofinancement
- **- 357 220 887 €** de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération

3. Cartographie des risques budgétaires et plan d'action de maitrise des risques (vote)

Projet de délibération :

Le Conseil d'administration valide à l'unanimité le plan d'action de contrôle interne budgétaire établi sur la base de la cartographie des risques budgétaires 2022.

4. Retrait du CNRS de la COMUE Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (vote)

Le Conseil d'administration décide par 19 voix pour et 2 abstentions le retrait du CNRS de la Communauté d'Université et d'Etablissements « Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées ».

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Fait à Paris, le 21 octobre 2022

Le Président

Antoine PETIT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

Vendredi 21 octobre 2022

Président de séance :

M. Antoine PETIT

Sont présents :

M. Cyril MOULIN

Mme Caroline OLLIVIER-YANIV

Mme Alban HAUTIER

M. Jean DALIBARD

M. Manuel TUNON DE LARA

M. Marko ERMAN

Mme Alexandra PRIEUX

Mme Hélène VALADE

M. Paul-François FOURNIER

M. Nicolas CUDRE-MAUROUX

M. Benjamin BERTRAND

Mme Sophie PATURLE-GUESNEROT

M Boris GRALAK

Mme Maud LERICHE-KILLIJIAN

M. Pierre-Yves SAILLANT

Mme Constantina BACALEXI

Mme Carole LE CLOIEREC

Mme Claudia ZLOTEA

Mme Fabiola GIANOTTI

Sont absents :

Mme Nathalie DOMPNIER (Absente excusée pouvoir à Jean DALIBARD)

M. Bruno MAQUART (Absent excusé pouvoir à Antoine PETIT)

Mme Hélène CAZAUX-CHARLES (Absente excusée pouvoir à Marko ERMAN)

Membres avec voix consultative :

M. Christophe COUDROY

M. Alain SCHUHL

M. Marc DAVY

Mme GHISLAINE BALA

M. Jean-Luc MOULLET

Invités permanents :	Invités ponctuels :
Mme Marie-Pauline GACOIN	M. Rémy MOSSERI
Mme Sabine DELIGNE	M. Fabrice COCHETEUX
M. Hugues de La GIRAUDIERE	Mme Christelle ROY
Mme Valérie HOSPITAL	Mme Virginie BONNAILLIE-NOEL
Mme Catherine DELPECH	
Mme Nina LAFOND	